

on me l'a signalé, et c'est alors, je crois, que je télégraphiai au *Globe* que je me proposais d'y répondre, à Lindsay, et de faire une explication.

D. J'ai ici votre dépêche, datée de Lindsay le 8 janvier. Vous dites: "Je vais répondre au *Globe* à la réunion annuelle des libéraux ici ce soir." Vous vous proposiez de répondre, sous forme d'explication, à Lindsay, le 8 janvier, à l'article du *Globe*. Je suppose que si vous ne vous étiez pas déjà rendu compte de la gravité des accusations publiées dans le *Globe*, vous en êtes devenu conscient à la lecture de l'article de fond de ce journal.—R. J'ai constaté que l'article du *Globe* contenait un grand nombre d'insinuations et d'allusions que rien ne justifiait.

D. Appelleriez-vous ceci une insinuation:

L'affirmation, qui laissait supposer un scandale de première importance, tenait du sensationnel, de l'espèce qui abat les gouvernements, l'accusation revenant effectivement à ceci: on avait confié une cause au major Herridge pour lui permettre d'aller faire son voyage de noces en Angleterre aux frais du gouvernement.

R. Comme je l'ai dit, rien ne justifie cet article.

D. Rien du tout?—R. Rien.

D. Cela étant, pourquoi n'avez-vous pas immédiatement avisé le rédacteur ou le chef du service des nouvelles du *Globe* qu'ils étaient évidemment mal renseignés sur ce qui s'était passé à Hamilton?—R. Je l'ai fait à la première occasion que j'ai eue de parler en public.

D. A la première occasion de parler en public?—R. C'est le seul moyen de porter l'affaire à la connaissance du public.

D. N'y a-t-il pas d'autres moyens?—R. Non, il n'y a pas d'autre moyen acceptable. Une lettre adressée au *Globe* serait publiée dans un coin obscur du journal ou ne donnerait pas la rectification nécessaire. Ce ne serait pas rendre justice aux intéressés.

D. Ainsi, monsieur Gordon, vous avez laissé ces histoires faire le tour du Canada et ne les avez démenties que dix jours après leur publication dans le *Globe*.—R. J'ai cherché à les rectifier le 9, ou plutôt le 8, je crois, à Lindsay.

D. Appelez-vous cela une rectification, monsieur Gordon?—R. J'estime que c'en est une.

D. Une rectification?—R. Oui.

D. Et cette rectification, vous l'avez rédigée après mûre délibération?—

R. Non.

D. Ce n'est pas le cas?—R. Non.

D. Permettez-moi, monsieur Gordon, de relire le compte rendu du *Globe* du 6 janvier:

L'accusation gratuite que le premier ministre Bennett a payé le voyage de noces en Europe de sa sœur à même le Trésor canadien, et qu'il a obtenu à son usage un nouveau wagon particulier qui a coûté au Canada \$125,000, a été lancée devant les libéraux de l'endroit, ce soir, par l'honorable G. N. Gordon, C.R.

Vous dites maintenant que vous n'avez affirmé rien de tel?—R. Je dis que je n'ai pas fait la déclaration que contient cet article, et le reporter a affirmé ici même l'autre jour que je ne l'avais pas faite.

D. C'est à nous à décider ce que le reporter a dit.—R. Ses paroles ont été consignées au procès-verbal.

D. Parfaitement. Mais vous n'avez pas, par une lettre au rédacteur du *Globe*, ou même par une lettre à M. Bennett ou au major Herridge, déclaré que le *Globe* avait eu tort de publier une pareille affirmation?—R. J'ai pris le moyen qu'utilisent les hommes publics pour s'assurer que leurs rectifications viennent à la connaissance des personnes qui ont entendu ou lu les affirmations qu'il s'agit de rectifier. C'est le moyen communément adopté et que l'on emploie généralement dans cette partie du pays.